



Wallonie

Commune de SAMBREVILLE

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisme ;

Le demandeur est Monsieur BOUYADDOU Abdourahim ;

Le terrain concerné est situé à Rue de la Côte d'Or 6 à 5060 Tamines et cadastré section B n° 668 F 7 ;

Le projet consiste en « extension d'une habitation unifamiliale » ;

et présente les caractéristiques suivantes : écart au SOL 6C modificatif : surface annexe et matériaux ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture du Guichet de l'urbanisme UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS, à savoir : le lundi et jeudi de 14h00 à 17h00, le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00. L'adresse est la suivante : Hôtel de Ville de SAMBREVILLE- Guichet de l'urbanisme (rez-de-chaussée) – Grand'Place à 5060 AUVELAIS, téléphone : 071/260.274.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue sur rendez vous auprès de :

- Monsieur Marc BODART – Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme,
Téléphone : 071/260.228 - E-mail : mbodart@commune.sambreville.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/03/24 au 27/03/24 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de SAMBREVILLE – Grand'Place à 5060 AUVELAIS.
- par courrier électronique aux adresses suivantes : cadredeviehabitat@commune.sambreville.be

Le 16/03/24

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général

Xavier GOBBO



Le Député-Bourgmestre

Jean-Charles LUPERTO